

PPSPS : un parcours interactif innovant pour aider les entreprises du BTP à le rédiger

Flash Actualité
Septembre 2022

L'OPPBTP, engagé auprès des entreprises et salariés du BTP depuis 75 ans, propose un parcours interactif simplifié d'aide à la rédaction du PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé). L'objectif ? Aider les entreprises à rédiger un PPSPS de qualité afin que les chantiers gérés en co-activité se déroulent en toute sécurité.

Le Plan Particulier de sécurité et Protection de la Santé (PPSPS) est un document clé, indispensable pour les entreprises travaillant sur un chantier en co-activité. Véritable outil de prévention des risques, il est destiné à assurer la sécurité des opérateurs et les bonnes conditions de vie et d'hygiène sur le chantier.

Pour le rédiger, l'OPPBTP propose de suivre un tout nouveau [parcours interactif en 6 étapes](#), de l'analyse du PGC (Plan Général de Coordination) et préparation d'un PPSPS, en passant par la visite d'inspection commune, jusqu'à l'accueil simple et rapide sur chantier. Plusieurs outils sont à la disposition des entreprises pour une expérience fluide et simplifiée :

- Checklist de préparation
- Trames de documents facilement personnalisables
- Plateforme de E-learning

Enfin, un guide complet intitulé « [Le PPSPS : pourquoi et comment le créer](#) » est également téléchargeable gratuitement sur le site de l'OPPBTP. Ce guide propose 26 fiches aide-mémoire contenant divers conseils dans la mise en place de solutions de prévention par catégories de risque.

